COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ
du 4 OCTOBRE 2022

Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun remercie les habitants du quartier qui sont venus à la rencontre des élus

Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?
Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97 05208 Embrun Cedex

LA CHAUSSIERE

REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS

Demandes faites lors de la réunion de quartier
Réponses apportées par la mairie

1. ADRESSAGE / POSTE

- La route de St André commence où ? Car la Poste dit que les adresses y sont erronées.
Réponse mairie : Elle va du 1er virage (au bout de la rue Przybylski) jusqu'au pont neuf.
Concernant les problèmes de distribution de courrier, Mme le maire a rencontré le directeur départemental et son chef de secteur qui font état d'un souci d'effectif et de recrutement. La situation doit se régler à moyen terme, mais la distribution des AR et des colis est, elle assurée.
Un point sera fait avec la poste pour ce souci d'adressage route de St André.

- Il manque des numéros dans les rues.
Réponse mairie : Les plaques sont données en mairie et doivent être fixées par les propriétaires. Une distribution va être faite prochainement sur le secteur.

2. SALUBRITE PUBLIQUE

- Le trottoir est très sale rue Przybylski – déjections canines.
Réponse mairie : problème d'incivilité des habitants pour lequel la ville rencontre de nombreuses difficultés.

- Les distributeurs de sacs sont souvent vides au carrefour.
Réponse mairie : Reprendre la liste de ces distributeurs et faire des contrôles plus fréquents pour les approvisionner.

- Moloks : demande de nettoyage des moloks et de leurs extérieurs.
Réponse mairie : Une opération de nettoyage est prévue par le SMICTOM et pour les contours la mairie va s'en occuper.

- Concernant les moloks : ils ont été souvent pleins cet été.
Réponse mairie : Hormis le manque d'incivilité, cela vient de difficultés de recrutement de personnel au SMICTOM mais la situation devrait s'améliorer rapidement.

3. AIRE DE JEUX

- Parc à jeux un peu détérioré, vis qui ressort. Barrière manquante et portail non fonctionnel.
Réponse mairie : On va faire passer quelqu'un rapidement pour éviter tout problème et aussi remplacer une partie de la barrière car les chiens rentrent sur l'aire.

4. CHAUFFAGE – REGIE BOIS

- Quand sera-t-il mis en service ?
Réponse mairie : Le Chauffage sera mis en route lundi 10 octobre.

5. SECURITE ROUTIERE / CIRCULATION

- Actuellement les véhicules souhaitant monter vers la piste du Parpaillon sont systématiquement renvoyés via les GPS sur le chemin privé de la copropriété Bois Vezin.

Réponse mairie : Nous mettrons un panneau « voie sans issue » pour Bois Vezin

- Les plots de la chicane rue Przybylski ont été remplacés par des plots amovibles et beaucoup de gens les déplacent pour se garer.
Réponse mairie : les plots d'origine seront repositionnés par l'entreprise à la fin du chantier.
Il est prévu d'enlever la chicane et d'étudier son remplacement par un plateau traversant. Un deuxième sera également à l'étude plus loin dans la rue après analyse de l'impact du premier. Un passage piéton sera également recréé en sortie de la rue Chante Perdrix.
Pour les professionnels de santé qui se garent le long de la route, la mairie va voir avec le syndic DH Immobilier s'il est possible de les faire entrer dans la propriété pour leurs interventions limitées dans le temps.

- Rue Chante Perdrix il manque un trottoir.
Réponse mairie : Il est prévu de faire un marquage au sol pour piétons et vélos sur un seul côté. Rappel : le piéton est prioritaire sur le vélo et le passage piéton va être redessiné printemps 2023.

- Vitesse excessive des voitures rue Przybylski il faut mettre en avant les 30 km/h obligatoires.
Réponse mairie : On va marquer la zone en « 30 ».
Au printemps 2023, on va aussi prévoir un panneau « 30 » au niveau du point poubelle et un marquage au sol pour réduire la vitesse à ce carrefour.

- Largeur de trottoir devant la résidence Cœur de vie trop étroit.
Réponse mairie : effectivement mais la commune ne peut pas s'y opposer car la construction respecte sa limite de propriété. Des travaux de voirie seront prévus d'ici 2 ans sur l'avenue et une piste cyclable sera créée. Il faut d'abord finir les travaux avec les différents concessionnaires.

- Route Saint André, il manque des trottoirs et passages piétons
Réponse mairie : Il faut voir avec le département pour le 2ème chemin qui descend vers la route de st André.

- Sous le roc, il y a un énorme trou le long du petit canal (chemin qui va vers le stade)
Réponse mairie : il faudrait y faire un drain pour favoriser l'écoulement.

6. ECLAIRAGE PUBLIC / ENERGIES

- Rue Chante Perdrix pas d'éclairage public au niveau du virage au droit de l'aire de jeux.
Réponse mairie : un candélabre est devenu hors service du fait d'une coupure de câble. Dans l'attente des travaux de 2023, une lanterne solaire sera mise en place en remplacement.
Au regard du contexte du coût de l'énergie, l'extinction nocturne est progressivement mise en place sur la commune. L'éclairage public sera ainsi coupé entre 22h30 et 06h00.
A noter que cette année, par soucis d'économie, la mairie a décidé de mettre en place les illuminations de noël uniquement du 10 décembre au 02 janvier, soit 3 semaines au lieu de 5 les années précédentes.

Mairie : au regard du contexte du coût de l'énergie on a maintenu l'ouverture la piscine chauffée à 27° (au lieu de 28°) et on a baissé le bassin pour les petits à 30° (au lieu de 31°)

7. ENVIRONNEMENT / FLEURISSEMENT

- Une impression de quartier un peu abandonné ici par rapport au centre-ville au niveau des décorations et du fleurissement
Réponse mairie : Mme maire rappelle qu'une commune met la priorité de ce genre d'investissements au centre-ville et aux espaces publics fréquentés par tous les habitants et les touristes. Il est impossible de fleurir tous les quartiers. Il faut rappeler que la politique de la ville est la gratuité, que ce soit au niveau des parkings et au niveau du plan d'eau, ce qui nous contraint à moins dépenser sur certains postes.
Le modèle actuel est vertueux puisque nous produisons par exemple toutes les fleurs grâce à notre équipe de paysagistes.

8. TRAVAUX

- Rue Bois Vezin : la voirie est fortement dégradée, est ce que la ville projette la reprise des enrobés tel qu'il a été fait sur la rue Chante Perdrix.
Réponse mairie : La régie Bois reprendra les enrobés uniquement sur la largeur de sa tranchée. La ville étudiera la réalisation de la rue sur le programme de 2023.

- Impasse de la Ratelle, l'enrobé n'a pas été fait depuis 2008.
Réponse mairie : A étudier et à programmer dans les années à venir.

- Devant la résidence l'Air du Temps, 2 bordures de trottoir se détachent et sont dangereuses pour les passants.

Réponse mairie : prévoir de resceller les 2 bordures au passage piéton.

- Sur le trottoir rue Przybylski, le regard au croisement avec la rue des Croix un trou s'agrandit.
Réponse mairie : Le Centre Technique Municipal a déjà été prévenu et une intervention est programmée.

- Le pont neuf est en mauvais état.
Réponse mairie : il dépend du département et devrait être repris prochainement.

- Rue Chante Perdrix et Bois Vezin concernant la durée des travaux et la succession des entreprises.
Réponse mairie : nous avons coordonné les travaux avec tous les concessionnaires pour justement éviter une réouverture sur plusieurs années. Actuellement il ne manque plus que l'enfouissement des réseaux qui devrait s'opérer l'année prochaine et qui ne nécessitera pas de reprise des enrobés puisque les fourreaux ont été anticipés.
Il est difficile voire impossible d'utiliser la même entreprise pour placer tous les réseaux car chaque concessionnaire dispose d'un marché spécifique avec des entreprises spécialisées dans chaque domaine.

9. URBANISME

- Prévoyez-vous une construction sur le terrain pour enfants :
Réponse mairie : Le terrain de jeux pour enfants, actuellement constructible, va être classé inconstructible au prochain PLU, afin de garder des espaces de respiration.

- Construction – Ferme Arnaud : y a-t-il une construction de prévue ?
Réponse mairie : La ferme Arnaud est un domaine privé situé en zone urbaine, il peut donc construire et déposer un projet d'aménagement toutefois à ce jour aucun dossier n'est à l'étude.

- Le torrent Bois Vezin sent les eaux usées, il a été à sec une grande partie de l'été.
Réponse mairie : la ville va interroger l'intercommunalité pour contrôler les raccordements.

- Projet de construction sur le terrain ENEDIS, inquiétude sur son devenir.
Réponse mairie : un projet de construction a été refusé car trop important, le terrain sera construit mais avec un projet plus raisonnable. Pas de nouveau projet présenté à ce jour.

- Le terrain situé entre les Hespérides et le Marigny commence à être envahi par la végétation, la commune ne pourrait-elle pas l'acheter et faire du stationnement pour les véhicules des propriétaires.
Réponse mairie : La propriétaire a pour projet la construction de garages et de logements sur la parcelle mais le projet n'est pas encore à l'instruction.
Par ailleurs la commune ne peut pas acheter un terrain pour y faire un usage privé.

10. SENIORS

- La commune peut-elle négocier une mutuelle pour les seniors comme cela est fait sur certains territoires ?
Réponse mairie : à ce jour ce dossier n'est pas à l'étude et n'est pas prévu.

11. PROJETS EN COURS ET A VENIR

Madame le Maire présente les projets en cours et à venir :

- Une étude de circulation et de stationnement est en cours et devrait permettre d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées.

- La commune dispose d'une application mobile pour donner à la population la possibilité de transmettre ses suggestions par le biais de la messagerie.

- Mobilité douce :
  - Pour les vélos, des racks et des consignes gratuites sont installés près de la manutention afin de nous adapter à la mobilité douce.
  - Cet été la navette a été utilisée par les gens du quartier et elle est très utile, on a d'ailleurs mis en place une navette supplémentaire reliant la « gare vers le plan d'eau »
  - La communauté de communes réalise actuellement des travaux sur la piste cyclable entre la passerelle sur la Durance et la digue reliant Crots.
  - Un cheminement de Châteauroux à Chorges pour les vélos et les piétons est en cours d'étude.